

# Garantie

## 6W Câble à enfouissement béton intérieur

Garantie Limitée de 25 ans  
pour câble 6W  
et 5 ans sur les thermostats  
de plancher chauffant



<sup>TM/MD</sup>  
**Drexma**  
**industries**  
inc.

1 866 994 4664 • [drexma.com](http://drexma.com) • [info@drexma.com](mailto:info@drexma.com)

# La garantie Drexma pour câble 6W enfouissement béton intérieur

## Garantie Limitée de 25 ans

**Drexma** (la Compagnie) garantit les câbles à enfouissement béton intérieur (le produit) contre les défauts du matériel ou les défauts de fabrication pour une période de 25 ans, au propriétaire original ou à l'acheteur original du produit.

**Pour les accessoires, la garantie se limite à un remplacement de celui-ci.**

Selon la présente garantie limitée, **Drexma** s'engage à :

Si **Drexma** détermine qu'il y a un défaut de matériel ou de fabrication pour le produit et que celui-ci n'a pas été endommagé suite à un usage abusif ou inadéquat ou une modification, **Drexma** remboursera en entier ou en partie, le prix indiqué sur la liste du fabricant pour le dit produit à la date d'achat.



## Pour profiter de la Garantie Limitée de 25 ans, le client doit :

- Brancher au réseau électrique le thermostat et installer le câble et le thermostat selon les normes électriques en vigueur dans la région où le thermostat et/ou le système chauffant sera installé.
- Installer le câble et le (thermostat-contrôle) selon le Code National du Bâtiment (CNB) ou les normes d'un code du bâtiment en vigueur dans la région de l'installation.
- La connexion au réseau électrique doit obligatoirement être faite par un électricien.
- Utiliser un thermostat vendu par **Drexma** et/ou approuvé par **Drexma**.
- Obligatoirement remplir le certificat de garantie, le formulaire Test Log Sheet et les faire parvenir à **Drexma** pour enregistrement.
- Prendre 4 photos de l'installation du câble :
  - 1) du plancher avant l'installation du système chauffant
  - 2) après l'installation du système chauffant
  - 3) après l'installation du couvre plancher
  - 4) de la boîte électrique du thermostat ainsi que la connexion au réseau électrique
- Afin de garder valide la **Garantie Limitée de 25 ans** et dans le but de faciliter l'installation du thermostat et prévenir la surchauffe de celui-ci: il est obligatoire d'installer un boîtier électrique mural extra large (2 1/2" min.) et extra profond (2 1/2" min.) pour accommoder le relai de fuite à la terre (DDFT), à l'arrière du thermostat. Un produit acceptable: Iberville #3004LH-RT ou plus grand (ou tout produit équivalent). De plus, il est strictement interdit de faire de multiples connexions dans cette boîte électrique. En d'autres mots, seulement une connexion électrique est permise: la ligne électrique qui amène le courant au thermostat et aucune autre ligne électrique n'est permise. Aucune jonction vers un autre produit électrique ne peut être faite.

## Cette garantie est uniquement valide pour les combinaisons d'installations suivantes :

- Un ou des câbles n'excédant pas la charge limite de 15 Ampères et cela par thermostat.

# La garantie Drexma pour câble 6W enfouissement béton intérieur

## INFORMATIONS ET OBLIGATIONS

### Pour faire une réclamation vous devez :

- (a) Fournir à **la Compagnie** une description du problème, de l'installation, et des réparations qui pourraient avoir été faites.
- (b) À vos frais, si **la Compagnie** le juge nécessaire, expédier le produit à **la Compagnie** ou au représentant local ou au distributeur.
- (c) Envoyer la preuve que l'installation a été effectuée selon les directives du guide d'installation du produit ou selon un dessin spécifique ou selon les directives d'installation de **Drexma** pour ce projet.
- (d) Fournir la preuve que le produit a été installé selon le Code canadien de l'électricité (CCE) ou le Code national du bâtiment (CNB) ou les normes d'un code du bâtiment et électrique local.
- (e) Fournir la preuve d'achat.
- (f) Avoir dûment remplie le Test Log Sheet et fournir les tests préliminaires de résistance en OHMS.
- (g) Avoir enregistré la garantie auprès de **Drexma**.



## NON COUVERT PAR LA GARANTIE

- (a) Tout dommage accidentel ou dommages-intérêts indirects, incluant les dérangements, une perte de temps ou une perte d'argent.
- (b) Tout matériel, ou main-d'œuvre requis pour la réparation ou le remplacement du Produit ou des accessoires, qui n'a pas été préalablement autorisé par écrit par **la Compagnie**.
- (c) Tout matériel, ou main-d'œuvre requis pour l'enlèvement, les réparations ou le remplacement du sous-plancher ou de la dalle.
- (d) Tous coûts reliés à l'envoi du produit, du contrôle ou tous produits concernant les produits électriques ou de la dalle, **Drexma** ne peut être tenu responsable de tout dommage consécutif par un ouvrier qualifié, visiteurs sur le site de travail ou dommage consécutif à des travaux exécutés après l'installation.
- (f) Les installations à l'extérieur, submergées, de douches et de douches-vapeur.

## Loi Régissante

Ces Garanties seront régies et interprétées exclusivement et conformément aux lois de la province de Québec au Canada. Tout conflit entre **Drexma** et le détenteur de la garantie implique l'obligation de se conformer aux lois en vigueur lors du conflit.

Aucun agent ou représentant **Drexma** n'est autorisé à étendre ou à modifier cette garantie à moins qu'une telle garantie étendue soit présentée par écrit par un cadre de la commande.

En raison des différences au niveau de l'isolation du bâtiment et du plancher du climat et des revêtements de sol **Drexma** ne garantit d'aucune façon que le plancher atteindra une température particulière quelconque ou que la température du plancher augmentera. Il est donc possible que les utilisateurs soient satisfaits ou insatisfaits du niveau de chaleur générée par le plancher chauffant. **Drexma** ne garantit pas que tous les câbles produiront le niveau de chaleur spécifié sur la plaque signalétique du câble lorsque celui-ci fonctionne à la tension nominale spécifiée.

## Modalités et conditions

**Drexma** décline toute garantie concernant les aspects non couverts dans le présent document, y compris toute la garantie implicite quant à la qualité marchande ou toute garantie implicite de convenance précise.

**Drexma** décline également toute responsabilité quant aux dommages particuliers, indirects, secondaire, accessoires ou consécutifs reliés à l'usage de ce produit incluant la perte d'utilisation et les inconvénients dus à la perte d'utilisation. Il n'y a aucune autre garantie émise par **Drexma** autre que celle-ci.

# La garantie Drexma pour câble 6W enfouissement béton intérieur

## Avis sur la livraison :

Vous devriez vérifier les boîtes et les emballages immédiatement à la livraison pour confirmer que tous les composants ont été livrés et pour identifier les composants possiblement endommagés pendant le transport.

Tout dommage visible ou tout composant manquant doit être porté à l'attention du personnel avant d'accepter le produit. Une fois la livraison acceptée, **la compagnie** et le personnel de livraison sont libérés de toute responsabilité.

Toute non-conformité dans la quantité ou le type de composant livré doit être porté à l'attention de **Drexma** dans les 15 jours de la date de livraison indiqué sur le bon de commande du colis.

La garantie est valable uniquement si le certificat de garantie et le Test Log Sheet a été dûment rempli et transmis à **Drexma** et que l'installation est en conformité avec le guide d'installation et les codes locaux et nationaux électrique. La garantie ne sera pas valide si ces conditions ne sont pas respectées. Une copie du registre des tests doit être conservée pour vos dossiers.

**Cette garantie s'applique aux produits achetés après le 1 mai 2017.**

## Coordonnées du client Drexma (dûment rempli)

Nom de l'acheteur :	
Courriel de l'acheteur :	
Lieu d'achat (magasin, entrepreneur, autre) :	
Date de l'achat :	
Nom de l'électricien :	
Coordonnées de l'électricien :	
Numéro du/des câble(s) :	
Nom et couleur de la membrane :	
Nom et/ou numéro du thermostat :	
Installation faite par :	
Nom et numéro du ciment-colle utilisé :	
Vérification du produit faite lors de la réception et avant l'installation :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON



119A Sir Wilfrid Laurier  
Saint-Basile-le-Grand, Quebec  
Canada, J3N 1A1